

**Éducation au développement durable et
à la biodiversité (EDDB) :**
concepts, questions vives, outils et pratiques
Colloque du 20 au 22 octobre 2010
Digne les Bains, France

Inscrit dans le contexte de l'*Année internationale de la biodiversité* (2010), le colloque EDDDB¹ s'est déroulé à l'Institut universitaire de technologie de Provence, en lien avec le projet Éducation au développement durable de l'Agence nationale de la recherche (2009-2013).

Au même moment, à Nagoya au Japon, s'organisait la dixième réunion des États signataires de la *Convention sur la diversité biologique* instituée lors du *Sommet de la Terre* de Rio, en 1992. En 2002, au *Sommet mondial du développement durable* de Johannesburg, ces États avaient adopté l'*Objectif 2010*, visant à « assurer, d'ici 2010, une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national [...] » (Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2002).

À travers la mise en place progressive de cette gouvernance internationale (intervention d'Yves Girault), les notions de « développement durable » et de « biodiversité » apparaissent comme des questions socialement vives interreliées. Elles sont largement présentes dans les débats publics et les acteurs impliqués en ont des conceptions diverses, comme le rappelait Yves Meinard durant le colloque. Elles soulèvent également de nombreuses controverses autour des connaissances, des valeurs et des mécanismes de gouvernance qui permettraient d'en établir une gestion démocratique.

Malgré ces controverses, le développement durable a pris l'apparence d'une solution consensuelle pour lutter contre les crises socio-environnementales. Les expertises, rarement plurielles et souvent alarmistes, sont mobilisées dans des discours politiques simplistes et séducteurs visant à solliciter un engagement social massif *au service du développement durable*.

Alors que les mondes éducatifs et médiatiques sont invités eux aussi à s'inscrire dans cette perspective, nous sommes nombreux à nous accorder sur le fait que ces discours oublient trop souvent d'interroger les fondements idéologiques et scientifiques du projet politique sous-jacent. Face à cet oubli, l'enjeu majeur de l'éducation au développement durable pourrait être le développement d'une éducation citoyenne critique et démocratique (Feyfant, 2010).

L'objectif principal du colloque s'est construit autour de la mise en débat de cet enjeu éducatif, prenant en compte les dimensions complexes et expertisées des

questions de développement durable et de biodiversité et l'éventail des convictions qui accompagnent les engagements des éducateurs. Durant ce colloque, des membres du ministère de l'Éducation nationale, du monde associatif ou encore de l'enseignement agricole y ont côtoyé des universitaires, des enseignants des niveaux primaire et secondaire, des représentants de l'État et des collectivités territoriales. Au total, 110 participants, français et étrangers (espagnols, suisses, tunisiens et vietnamiens), ont échangé sur leurs visions et leurs pratiques éducatives. Des efforts importants de décloisonnement des communautés d'intervenants ont été déployés, en essayant de faciliter les échanges avec les non-spécialistes des disciplines concernées.

Il faut reconnaître que le constat de divergence des intérêts défendus a parfois laissé planer un sentiment de frustration, notamment pour ceux qui espéraient que les échanges permettent de répondre à la question « *comment faire l'éducation au développement durable ?* ». Malgré l'existence de désaccords sur les modalités et les contenus de l'EDDB, les témoignages, questionnements et analyses ont fait émerger l'unanimité sur la nécessité d'une éducation citoyenne démocratique en la matière.

Les temps d'échanges et de débats entre les participants se sont organisés autour d'un symposium sur l'éducation à la biodiversité (problématisations interdisciplinaires, savoirs et valeurs), d'une table ronde sur les enjeux de l'éducation au développement durable et d'une conférence-débat sur les limites des concepts de développement durable et de biodiversité. Quatre ateliers ont accompagné ces événements et rassemblé 28 communicants. Ils ont permis d'aborder : la question des curriculums et des pratiques d'enseignement liés à l'éducation au développement durable ; la place des acteurs territoriaux et des citoyens dans la co-construction de cette éducation ; la diversité des représentations sociales du développement durable et, finalement, les capacités argumentatives favorables à un engagement écocitoyen autonome et responsable autour des questions environnementales socialement vives. Il est apparu que la mise en œuvre d'actions éducatives qui ne s'inscrivent pas dans la forme scolaire des disciplines ou qui ne consistent pas en l'application de connaissances stabilisées reste encore une difficulté, comme le rappelait Michel Etienne. Le rôle des valeurs et des principes éthiques dans les actions éducatives a fait également l'objet de questionnements chez les chercheurs et les praticiens.

La prise en compte des représentations sociales et des comportements associés dans les projets d'éducation au développement durable a été débattue transversalement à tous les ateliers du colloque. Comme dans tout projet d'« éducation à », la question de la pertinence éducative d'un enseignement de « bonnes pratiques » a été soulevée. Les oppositions à cet enseignement interventionniste ont été discutées. Il en est ressorti que cette forme d'enseignement n'avait sa place

dans un programme d'éducation au développement durable qu'à la condition qu'elle contribue à illustrer un « projet de société dans ses composantes environnementales, sociales, économiques et éthiques, avec toute la complexité de réponses, qui ne peuvent être uniques et simples » (Simonneaux, 2010). L'EDD doit donc être une mission éducative plus ambitieuse que celle qui consisterait à vouloir changer les comportements citoyens. Même si la majorité des participants au colloque de Digne les Bains s'accorde sur le fait que l'enseignement des *petits gestes* doit s'inscrire dans une action éducative visant à « former les acteurs sociaux à penser par eux-mêmes, à faire preuve de responsabilité » (Simonneaux, 2010), les modalités de mises en scène didactique restent sujettes à débat.

En attendant la publication en ligne des actes du colloque (début 2011), dans lesquelles on retrouvera l'ensemble des contributions validées par le comité scientifique, je propose quelques commentaires généraux sur deux points saillants qui ont retenu mon attention en tant que témoin de cette manifestation. Tout d'abord, il me semble que le symposium, la table ronde et la conférence-débat des premiers jours ont permis d'explicitier les finalités de cette éducation citoyenne, grâce notamment aux éclairages philosophiques de Virginie Maris sur la diversité des relations de l'homme à la nature. Les échanges entre intervenants ont permis de dessiner trois objectifs interreliés pour un projet éducatif visant le développement d'un esprit critique et autonome et l'engagement démocratique responsable. Ainsi, *éduquer au développement durable et à la biodiversité*, ce serait : permettre d'*appréhender la complexité* des relations entre environnement et développement ; *rendre explicite les valeurs* qui fondent les rapports de l'homme à la nature et qui orientent nos pratiques ; *proposer des stratégies permettant de discuter* la diversité de ses valeurs et des connaissances apportées comme réponses à ces questions socialement vives. Il me semble ensuite qu'une controverse interne au milieu éducatif, déjà évoquée par Lange (2009), reste implicite et n'a pas ou peu été débattue lors du colloque de Digne les Bains. Si s'engager dans un projet d'éducation au développement durable et à la biodiversité, c'est aussi s'engager dans un projet politique, la question des postures à adopter par les éducateurs ne peut être esquivée. Il s'agirait de débattre de l'illusoire posture de neutralité et du *refus du politique* qui fondent les déclarations de nombreux enseignants (Tutiaux-Guillon, 2006).

Le risque d'enseigner des questions socialement vives est évidemment celui de conduire à une critique de l'ordre social et du pouvoir établi, notamment lorsque sont débattus les conflits de valeurs, l'indétermination des connaissances et leur caractère pluriel. Toutefois, défendre une approche dépolitisée de l'éducation au développement durable, visant l'acquisition de connaissances consensuelles et éloignant ce qui fait doute et débat, c'est

probablement vider de son sens social le plus profond le projet d'éducation citoyenne démocratique.

Au final, à titre personnel, je défendrais volontiers l'idée que les fondements idéologiques et scientifiques de nos projets d'éducation au développement durable doivent être explicités et débattus si l'on souhaite aboutir à « des pratiques et des activités éducatives destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer activement à la vie démocratique et à exercer leurs droits et responsabilités dans la société » (Conseil de l'Europe, 2010). À l'issue de cette manifestation, je reste convaincu que c'est en définissant ensemble une éthique qui explicite nos positions et nos objectifs face aux questions d'environnement et de développement que pourra s'exprimer sans malaise et sans tabou un ensemble de propositions praxéologiques visant à développer notre idéal d'éducation. Pour éduquer au développement durable et à la biodiversité et construire une action critique dans la complexité, il nous faudra également élucider une question fondamentale posée par la géographe Sylvie Brunel (2008) : « à qui profite le développement durable » ?

Benoît Urgelli

*École nationale de la formation agronomique, Toulouse
École normale supérieure, Lyon*

Note

¹ Site Internet du colloque : <http://sites.univ-provence.fr/colloque-eddb/>

Références

- Brunel S. (2008). *À qui profite le développement durable ?* Paris : Larousse.
- Conseil de l'Europe (2010). *Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme ?* Consulté le 5 novembre 2010 sur <http://www.coe.int/t/dg4/education/edcl/>
- Feyfant A. (2010). L'éducation à la citoyenneté. Dossier d'actualité n° 57 de la *Veille scientifique et technologique* de l'Institut national de recherche pédagogique, octobre 2010. Consulté le 5 novembre 2010 sur <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/57-octobre-2010.php>
- Lange J.-M. (2009). Éducation à l'environnement pour un développement durable : informer, former ou éduquer ? Compte-rendu de colloque (Montpellier, 7-8 juin 2007). *Nature, Sciences, Sociétés*, 17, 70-72.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (2002). *Objectif 2010 pour la biodiversité*. Consulté le 20 novembre 2010 sur : <http://www.unep.org/french/biodiversity/about/index.asp>
- Simonneaux J. (2010). Pour aller au-delà des « petits gestes ». Dossier L'éducation au développement durable : comment faire ? *Cahiers pédagogiques*, 478 (janvier 2010), 13-15.
- Tutiaux-Guillon N. (2006). Le difficile enseignement des "questions vives" en histoire-géographie. In Legardez A. et Simonneaux L. *L'école à l'épreuve de l'actualité, enseigner les questions vives* (119-135). Issy-les-Moulineaux : Editions ESF.